

ARRETE DU MAIRE

N° 2023-240

POLICE MUNICIPALE

Réf.: GG/JL

Objet : Entreprise ENEDIS – Remplacement tableau HTA – Rue Emile Zola – Du lundi 11 Septembre au mardi 18 Septembre 2023.

Le Maire de la Commune de Châteaurenard,

Vu les articles L 2212-1, L 2212-2 et L 2213-1 à L 2213-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.411-1 à L.411-7, R 110-1 et suivants, R 411-5, R 411-8, R 411-18, R 411-25 à R 411-28 du Code de la Route,

Vu l'article L 113-1 du Code de la Voirie Routière,

Vu l'arrêté du Maire N°2021-243 du 06 Décembre 2021 accordant délégation de fonction à M. CHAUVET Eric, 2^{ème} Adjoint au Maire pour la Sécurité – Prévention,

Vu la demande de travaux, formulée par l'entreprise ENEDIS date du 25 Juillet 2023, Rue Emile Zola,

Considérant que pour faciliter l'exécution de ces travaux, il est nécessaire de réglementer la circulation des véhicules,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 :

La **circulation** sera interdite à tous les véhicules, **Rue Emile Zola** dans la partie comprise entre le Boulevard Gambetta et l'Ancien d'Avignon

- Entre le lundi 11 Septembre 2023 à 13H00 et le mardi 18 Septembre 2023 à 18H00.

Une déviation sera mise en place devant la distillerie INISAN pour empêcher l'accès des véhicules vers la rue Emile Zola. Seuls les riverains seront autoriser à circuler.

ARTICLE 2 :

L'entreprise ENEDIS sera chargée de la mise en place et au maintien de la signalisation réglementaire et adéquate.

Coordonnées : Monsieur ANDREU Philippe – Tél : 06-63-55-33-75.

.../...